



*Séminaire OIT-PARIS21
sur le renforcement des capacités en statistiques du travail
Genève, 3 décembre 2003*

Rapport thématique - version abrégée

INDICATEURS CLES DU MARCHE DU TRAVAIL AU MALI

Au Mali, le Système Statistique National (SSN) est coordonné par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) qui, entre autres, a pour mission de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique produite par elle-même ou par d'autres organismes tel que l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF).

Pour une meilleure coordination du SSN un Comité de Coordination Statistique (CCS) a été créé pour assister la DNSI dans la définition, la coordination et la programmation de l'ensemble des enquêtes, études et travaux statistiques des services publics. Le CCS comprend quatre (4) sous-comités dont le Sous-comité des études démographiques et sociales dont l'OEF est membre.

Le SSN comprend en plus de la structure centrale (la DNSI), les Directions Régionales du Plan et de la Statistique (DRPS), les Cellules de Planification Statistique (CPS) et des Observatoires des ministères. En effet, les évolutions économiques et sociales ont induit par nécessité, un fort besoin de statistiques sectorielles d'où une décentralisation de la production statistique. Ainsi, dans des domaines particuliers comme celui de l'analyse du marché du travail, des structures d'élaboration et d'analyse statistiques ont été créées. Ainsi, au niveau du Ministère chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, un Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) a été mis en place.

A cet égard, la production d'Indicateurs Clés du Marché du Travail relève des prérogatives de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation (OEF) qui travaille en réseau avec l'ensemble des services producteurs et/ou utilisateurs de données statistiques dont la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) en premier chef. Cette stratégie de fonctionnement en réseau de l'OEF vise principalement à harmoniser les concepts, les méthodologies et l'analyse des données, assurer une meilleure information des acteurs du marché du travail, faciliter et faire participer l'ensemble des acteurs du marché du travail au processus de production des Indicateurs du Marché du Travail (IMT).

I. IMPACT DES RESULTATS DES ETUDES

Avant la création de l'OEF le marché de l'emploi était caractérisé par :

- une absence de données fiables ;
- un manque de régularité de la production des données.

Aujourd'hui, l'OEF dispose de données sur :

- le secteur moderne (caractéristiques des entreprises, branches d'activité, volume de l'emploi, salaire, mouvement du personnel, formation professionnelle, etc.) ;
- les caractéristiques de la population active, le taux d'occupation, le taux de chômage, le sous emploi ;
- le secteur informel (activités informelles, actifs informels, etc.) ;

- le secteur rural (taux d'occupation, le sous emploi, etc.) ;
- l'insertion des diplômés du système éducatif ;
- les demandes et offres d'emploi ;
- les tendances, enjeux et priorités du marché du travail.

L'OEF, qui est un outil d'aide à la prise de décision, de sa création à nos jours, a justifié la nécessité de sa mise en place tant sur le champ prospectif que par son apport considérable aux différents acteurs du marché de l'emploi et de la formation .

Les indicateurs sur le marché du travail produits par l'OEF ont permis de :

- **En matière de formation :**
 - Suspender la filière de formation « Administration » au niveau de l'ECICA, une école de formation professionnelle publique en Brevet de technicien (BT), filière à très faible efficacité externe .
 - Introduire de nouveaux cursus (DUT) à l'IPR/IFRA (une école d'ingénieurs dans le domaine agricole) .
 - Orienter les programmes de formations professionnelles de l'ANPE et du FAFPA.
- **En matière d'emploi :**
 - Élaborer un Document de politique active de l'emploi ;
 - Élaborer un Plan National d'Action pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté (PNA/ERP) ;
 - Élaborer le volet « Emploi » du CSLP (DSRP) ;
 - Formuler les programmes d'emplois spécifiques : Cellule HIMO, HIMO en milieu rural (PROMIIEER, HIMO en milieu urbain (PILE)

Par ailleurs, l'OEF est écouté par l'Assemblée Nationale sur toutes les questions touchant l'emploi et la formation. A la lumière des résultats des études de l'OEF, l'Assemblée a interpellé le Gouvernement sur le travail des enfants et le chômage au Mali. Suite à ces interpellations, le Mali s'est doté d'un programme IPEC/BIT pour lutter contre le travail des enfants et également le Gouvernement a adopté un Document-Cadre de la politique nationale de l'emploi.

II. RENFORCEMENT DES CAPACITES

En perspectives, l'OEF entend :

- **mettre en place un dispositif simplifié qui lui permettra de suivre le marché du travail** et publier régulièrement des indicateurs clé du marché du travail tels que le taux d'activité, le taux de chômage, le taux de sous-emploi, les revenus, les emplois créés, ... ;

- **mettre en place un dispositif simplifié qui permet de déterminer périodiquement les besoins de main d'œuvre de l'économie par qualification** à partir, entre autres, des résultats de recensements, du répertoire des métiers, ...
- **élaborer des fiches métiers/emplois** qui décrivent les compétences exigées, les conditions d'accès, les modalités d'exercice d'un emploi. Il s'agit d'un outil de communication indispensable pour la promotion du placement, l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail et son développement, l'amélioration du dialogue social dans le cadre des négociations collectives, d'orientation des étudiants et des chercheurs d'emploi,
- **produire plus d'indicateurs sur la formation notamment mettre en place un dispositif de suivi des diplômés sur le marché du travail** (enquête d'insertion ou études de suivi des diplômés) ;
- **améliorer la qualité de son site Web** pour mieux échanger avec ses partenaires.

Il s'agit là des chantiers auxquels l'OEF se propose d'affronter. Pour leurs réalisations, l'OEF aura besoin d'un renforcement de ses capacités en terme de formation de son personnel, d'expertise technique internationale pour appuyer la mise en œuvre des différents outils et d'appui logistique pour le renouvellement d'une partie de son parc informatique et de bureautique vieillissant.

Bamako, le 11 novembre 2003

Document élaboré par Saliha DOUMBIA

Directeur de l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation

Quartier du Fleuve, Avenue Moussa TRAVELE

BP : 211 Bamako – République du Mali

Tél : (223) 223.59.50 – Fax : (223)223.59.45

E-mail :oef@datatech.toolnet.org

Site : www.oef-mali.org